

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 13 ET 14 DECEMBRE 2021

Point 11 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par M. Léo Jacquat, pour le groupe Les Vert·e·s, et Mme Elodie Surchat, pour le groupe PS, demandant une étude pour un nouveau concept de gestion des déchets à Bulle et La Tour-de-Trême

Lors de la séance du 11 octobre 2021, M. Jacquat et Mme Surchat ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 15 novembre 2021, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, pour le groupe Les Vert·e·s, et Mme Elodie Surchat, pour le groupe PS, demandant une étude pour un nouveau concept de gestion des déchets à Bulle et La Tour-de-Trême.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant une étude pour un nouveau concept de gestion des déchets à Bulle et La Tour-de-Trême

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux et généraux,

En partant du constat que les points de collecte des déchets en sus des deux déchetteries gardiennées n'apportent pas pleine satisfaction, nous souhaitons demander que la Commune évalue les différentes actions possibles pour diminuer la production de déchets par ses habitant·e·s ainsi qu'améliorer la récolte et le traitement de ceux-ci.

Parmi celles-ci, nous pouvons en imaginer certaines ; il s'agit par exemple de développer un service de déchetterie mobile se déplaçant une fois par mois en fin de journée dans chaque quartier pour récolter les déchets, mais également sensibiliser la population à diminuer leur production et à mieux les recycler. Il s'agit également d'impliquer les commerces dans la diminution de production des déchets, par exemple en interdisant autant que possible les objets en plastique jetables, tels que les sacs mais également les emballages alimentaires pour les repas à emporter dans tous les types de points de vente de la commune.

Le Conseil communal devrait également examiner la possibilité de collecter et valoriser les déchets plastiques ménagers, à l'instar de ce qui est fait dans les communes de Bienne et Nidau, et les propriétaires de jardin pourraient être informés de la façon de valoriser leurs déchets végétaux sur leur propriété, en plus de l'annualisation de la récolte des déchets verts. Notre Commune pourrait également promouvoir toute initiative s'engageant contre le gaspillage (trocs, vide-grenier, repair café, opération too good to go, madamefrigo, etc.).

Compte-tenu du potentiel important de la démarche, nous demandons que le Conseil communal s'engage dans une analyse exhaustive de la situation des déchets de la ville en vue d'adopter les mesures les plus efficaces pour en réduire la production et en favoriser la valorisation.

Merci de votre attention. »